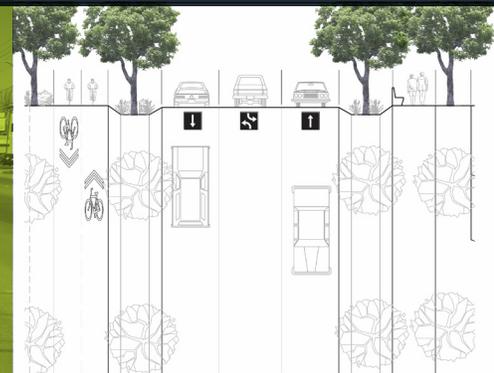




PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2



Source : Ville de Saint-Charles-Borromée



Ville de Saint-Charles-Borromée

La Ville de Saint-Charles-Borromée s'est donné pour mission de maintenir une qualité de vie élevée pour ses citoyens, de protéger, entretenir et développer les biens collectifs, tant bâtis que naturels pour les générations actuelles et futures, et de soutenir la vitalité sociale et économique de sa communauté. Depuis 2010, la Ville a entrepris différentes actions démontrant l'importance qu'elle accorde au développement durable, par exemple, l'adoption d'un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale qui prévoit la préservation de la végétation dans les aménagements urbains, l'aménagement d'un stationnement vert public ayant pour objectifs la réduction des îlots de chaleur et une meilleure gestion des eaux pluviales, ainsi que l'adoption d'un plan de mobilité durable (2019).

Projet

Requalification et adaptation de la rue de la Visitation aux changements climatiques

Résumé

La Ville de Saint-Charles-Borromée met en œuvre un projet de revitalisation de sa principale artère : la rue de la Visitation. Lieu de transit et de destination, cette rue connaît aujourd'hui un achalandage automobile grandissant lié notamment au développement urbain. La revitalisation de la rue de la Visitation se présente comme une occasion de contribuer à la résilience de la ville face aux impacts des changements climatiques, en plus de permettre de réduire les émissions de GES sur le territoire. Ce projet s'inscrit dans une démarche d'innovation sociale où le rapport à la rue se voit transformé. Afin de créer un mouvement de transition de l'automobile vers les déplacements actifs et partagés, la Ville interviendra sur l'environnement par l'aménagement d'espaces végétalisés et confortables, et en assurant la sécurité des infrastructures réservées à la mobilité sur un tronçon de 1,6 kilomètre. Une démarche innovante de participation citoyenne sera adoptée en amont du projet, afin de maintenir un dialogue avec la population et d'entraîner son adhésion à de nouvelles habitudes de

mobilité. Cette démarche sollicitera les citoyens dans leurs activités quotidiennes et lors d'évènements organisés par la Ville, dans le but de joindre une diversité de citoyens ayant des besoins différents et de créer un sentiment d'appartenance vis-à-vis de ce lieu central de la vie citoyenne. La santé et la qualité de vie des citoyens est au cœur des préoccupations de Saint-Charles-Borromée, dont la population est vieillissante (près du tiers de la population est âgée de 65 ans et plus).

Les mesures d'aménagement prévues consistent essentiellement en l'élargissement du trottoir d'un côté de la rue de la Visitation, ainsi qu'en l'ajout d'une piste multifonctionnelle sur 1 kilomètre, de deux aires de repos et d'espaces flexibles permettant notamment la tenue d'un marché public linéaire. De plus, la Ville prévoit installer des bornes de recharge électrique et des supports à vélo et optimiser l'éclairage. Le nombre d'aires de stationnement sera réduit afin d'augmenter le couvert végétal. La réalisation de ces mesures est favorable à l'adoption de modes

de déplacement plus durables contribuant à la réduction des émissions de GES. Plusieurs interventions impliquent notamment un meilleur partage de la chaussée entre les différents usagers et la réduction de l'emprise automobile. Cela est susceptible d'avoir un effet significatif sur l'apaisement de la circulation et l'amélioration de la convivialité. De plus, de nombreuses interventions de verdissement sont prévues afin de lutter contre les effets d'îlots de chaleur. Il est reconnu que l'ajout de végétation comporte de multiples bienfaits en lien avec la lutte contre les changements climatiques et l'adaptation à ces changements, comme la captation du carbone et la gestion des eaux pluviales, mais aussi sur la santé et la sécurité publique, comme la protection contre la chaleur et les rayons solaires et l'amélioration de l'attractivité de l'espace, qui encourage les déplacements actifs.



PROGRAMME

Climat municipalités

PHASE 2



Saviez-vous que?

Les déplacements actifs procurent de nombreux avantages tangibles pour favoriser des collectivités en santé. En effet, ils peuvent améliorer la santé publique en réduisant les taux de maladies chroniques telles que les maladies cardiaques et le cancer. La marche et le vélo contribuent notamment à maintenir un mode de vie physiquement actif, entraînent une réduction du stress et permettent une saine gestion du poids. De plus, ils diminuent évidemment le recours aux transports motorisés, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'air. Pour faciliter et encourager les déplacements actifs, il importe de fournir aux citoyens des environnements favorables à leur pratique, notamment des infrastructures sécuritaires, confortables et conviviales. Des trottoirs sans obstacles d'une largeur permettant le passage et le croisement de parents avec des poussettes ou de personnes avec des aides à la mobilité, des lieux de repos agréables tels que des bancs ombragés, ainsi que des intersections où les traversées sont sécurisées, font partie des aménagements favorisant la pratique des déplacements actifs de la population.

Principaux partenaires

- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- Centre Eau Terre Environnement
- Direction de santé publique du CISSS de Lanaudière - Équipe Environnements favorables à la santé
- Corporation de développement économique de la MRC de Joliette (CDEJ)
- Réseau FADOQ
- Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)
- Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de D'Autray-Joliette
- Chambre de commerce du Grand Joliette

Aide financière accordée

980 673 \$ sur un coût total de 2 095 416 \$

Durée

2020-2022

Pour en savoir plus

Jonathan Marion, directeur des Services techniques
Ville de Saint-Charles-Borromée
450 759-4415, poste 150
jmarion@vivrescb.com

Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques

Québec